

## JEAN VANIER, FONDATEUR DE L'ARCHE, SERA PROMU AU GRADE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR POUR L'ENSEMBLE DE SON ACTION AVEC DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

---

Paris, le 2 décembre 2016. À la suite du Comité Ministériel du handicap et à la veille de la Journée Internationale du Handicap, le Premier ministre, Manuel Valls, remettra la Légion d'honneur à Jean Vanier, fondateur de L'Arche, le vendredi 2 décembre à 19h, à l'hôtel de Matignon. Le philosophe, humaniste, théologien et homme de lettres, qui a reçu en 2015 le prestigieux prix Templeton, va être promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur pour l'ensemble de ses actions en faveur des personnes ayant une déficience mentale. Il sera entouré de nombreuses personnes accueillies dans les foyers de L'Arche.

Né en 1928 au Canada, Jean Vanier dont le père fut Gouverneur général de 1959 à 1967, rejoint la Marine Nationale Britannique au Collège Naval de Dartmouth en 1942. Il s'embarque ensuite dans la marine anglaise puis la marine canadienne dont il démissionne en 1950, désireux de trouver un autre sens à sa vie.



L'Arche est fondée en 1964 lorsqu'il découvre, à l'occasion de la visite d'un asile psychiatrique, en région parisienne, les terribles conditions de vie et de traitement des personnes ayant un handicap mental. Profondément touché par la détresse de deux d'entre eux, Raphaël Simi et Philippe Seux, il décide de vivre avec eux. Ils s'installent dans une petite maison à Trosly, dans l'Oise, qu'il baptisera L'Arche. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Dès l'année suivante, se développeront de nouveaux lieux, en France et à l'étranger, où vivent et travaillent ensemble des personnes en situation de handicap mental et ceux qui les accompagnent, des salariés aux parcours variés et des volontaires, de plusieurs nationalités.

**Un pari fou, dont on a célébré les cinquante ans de fraternité en septembre 2014.**

Comme l'explique Jean Vanier, « la relation avec la personne fragile n'est pas seulement le lieu de transformation de cette personne mais c'est à partir de là que les forts commencent à accueillir leurs propres fragilités et deviennent plus humains. »

## JEAN VANIER, UN PASSIONNÉ D'HUMANITÉ

---

Philosophe, théologien, écrivain et humaniste reconnu, Jean Vanier est le fondateur de deux organisations internationales consacrées aux personnes ayant une déficience intellectuelle : L'Arche et Foi Et Lumière. Il est également cofondateur d'Intercordia, association qui a pour but de former et accompagner des jeunes souhaitant partir en mission de solidarité de longue durée. **Fort de cinquante années de vie partagée avec des personnes en situation de handicap, Jean Vanier est devenu l'ardent défenseur de la place des plus vulnérables et des personnes marginalisées au sein de notre société, au nom d'un mieux-vivre ensemble.** Parce qu'il rejoint les besoins fondamentaux de tout homme, le message de Jean Vanier dépasse largement les frontières culturelles et religieuses.

## L'ARCHE AUJOURD'HUI : 50 ANS DE FRATERNITÉ

---

L'Arche est devenue une fédération internationale de **149 communautés implantées dans 38 pays (dont 33 en France) et réparties sur les cinq continents.** Fondées dans des **contextes culturels, sociaux et religieux divers**, ces communautés veulent contribuer à réduire les clivages et les lignes de fracture de la société. Chaque communauté regroupe deux à huit maisons de taille familiale, des foyers dans lesquels vivent une dizaine de personnes (personnes avec un handicap mental, salariés et volontaires), un centre d'activités de jour (CAJ), et parfois un établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Ces communautés de vie, qui sont aussi des établissements médico-sociaux, reposent sur des relations d'entraide et d'amitié qui dépassent la simple relation d'aide. Elles accueillent en France plus de 1 300 personnes handicapées mentales (plus de 4 000 dans le monde), 850 salariés et 350 volontaires en service civique, chaque année. Le financement du fonctionnement des 33 communautés françaises est essentiellement assuré par les pouvoirs publics, tandis qu'une part significative des investissements (construction ou réhabilitation de foyers, par exemple) provient de fonds privés collectés par la Fondation des Amis de L'Arche.

---

Accréditation par mail à : [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)

### CONTACT PRESSE

Anne Hartenstein

Tél. : 06 85 57 64 19

Mail : [ah@annehartenstein.com](mailto:ah@annehartenstein.com)

Alice Berranger

Tél. : 07 62 32 99 72

Mail : [ab@annehartenstein.com](mailto:ab@annehartenstein.com)

### FÉDÉRATION DE L'ARCHE EN FRANCE

Anne Burnod, responsable communication

Tél. : 06 86 93 75 74

Mail : [anne.burnod@arche-france.org](mailto:anne.burnod@arche-france.org)